



Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA)

Niveau 3 (norme européenne)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Le métier

Métier humainement riche : écoute, patience, rigueur et réactivité sont des qualités indispensables lors des nombreux échanges avec les personnes transportées, leurs accompagnants, les équipes soignantes sur les lieux de prise en charge.

Les secteurs d'exercice :

- Sociétés d'ambulance (secteur privé)
- Hôpitaux (secteur public) : SAMU/SMUR/Transports internes et interhospitaliers
- Croix Rouge Française, Sécurité civile... (secteur associatif)

Les conditions d'accès

ACCES SUR CONCOURS D'ENTREE

- **Niveau 3 exigé**, maîtrise de la langue française, niveau A1/B1
- Être détenteur du permis de conduire valide, depuis au moins 3 ans révolus (2 ans en cas de conduite accompagnée supervisée)
- Certificat médical de non-contre-indications à la profession d'ambulancier délivré par un médecin agréé (liste des médecins agréés sur notre site)
- Copie du carnet de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur (liste des vaccins sur notre site)
- Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical (TARS)

IFA Don Bosco Lyon

12-24 Montée Saint-Laurent (Secrétariat)
103 Montée de Choulans (Lieu de formation)

69322 LYON Cedex 05

Tél. : 04 72 41 14 54

formation.continue@donboscolyon.org
www.donboscolyon.org/APPRENTISSAGE

La formation

Durée totale de la formation 18 semaines (630h) :

- 13 semaines d'enseignement théorique et pratique (455h)
- 5 semaines de stage (175h)

L'enseignement théorique et pratique : 8 modules

Les stages : 4 types de stage

Service de court ou moyen séjour (accueillant personnes âgées, handicapées) ou pédiatrie ou SSR / Services d'urgences / SAMU SMUR / Entreprise de transport sanitaire (pour les alternants ce stage peut être fait dans l'entreprise).

L'alternance

La formation alterne des temps en entreprise, en IFA et des temps en structures (stages)

Contrat d'apprentissage :

- Être âgé de 21 ans à 29 ans révolus

Contrat de professionnalisation :

- Être âgé de 21 ans à 25 ans révolus
- OU demandeur d'emploi de 26 ans et plus

Dispositions communes aux deux types de contrat :

- **Durée du contrat en alternance** : 12 mois
- **Rémunération** : Grille de rémunération en fonction de l'âge et du type de contrat en alternance
- **Alternance pratiquée** : 3 semaines en centre et 4 semaines en entreprise

L'IFA vous propose aussi une formation d'auxiliaire-ambulancier (2 semaines).